

AVIS PRATIQUE DE RENTREE

22, rue Général de Gaulle
76310 Sainte-Adresse
02 35 54 65 50
jeannedarc.steadresse@ac-rouen.fr
www.ensemblescolaire-jeannedarc.fr

SEPTEMBRE 2021

1. REMISE DES LIVRES ET Pochettes

La distribution sera assurée de **8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h00** sur votre site de rentrée (voir le tableau du paragraphe 2)

- **Pour le site De Gaulle :**
 - **Le lundi 30 août** pour les filières générales et technologiques (chèque de caution de 220 € à l'ordre du LPO Jeanne d'Arc) ;
 - **Le mardi 31 août** pour les filières professionnelles (chèque de caution de 120 € à l'ordre du LPO Jeanne d'Arc) ;
- **Pour le site Coty : le lundi 30 août et le mardi 31 août pour les filières professionnelles** (chèque de caution de 120 € à l'ordre du LPO Jeanne d'Arc). Pas de distribution de livres *pour les élèves de Terminale CAP AEPE, PSR et BTS.*

2. HORAIRES DE RENTREE

Afin d'accueillir **les élèves** d'une façon personnalisée, nous avons prévu une rentrée échelonnée **le jeudi 02 septembre et le vendredi 03 septembre selon les classes**. Il s'agit d'une prise de contact avec le professeur principal. Les élèves seront libérés à l'issue de cet accueil.

SITE de GAULLE (10, rue Général de Gaulle à Ste Adresse) : Appel dans la cour :

Classes	Jour	Heure de rentrée	Salle
3ème Prépa Métiers A	Jeudi 2 septembre	8h45	C203
2nde BAC PRO GATL	Jeudi 2 septembre	9h00	G3
2nde BAC PRO ANIM	Jeudi 2 septembre	9h30	G304
2nde BAC PRO ASSP	Jeudi 2 septembre	9h45	C110 C112
2 ^{nde} Générale Technologique	Jeudi 2 septembre	10h00	C217 C219 C221 C223 C214

Term STMG	Vendredi 3 septembre	8h15	C113 C115
Term ST2S	Vendredi 3 septembre	8h30	C109 C111
Term BAC PRO GA	Vendredi 3 septembre	8h45	G3
Term BAC PRO ASSP	Vendredi 3 septembre	9h00	C110 C223
Term BAC PRO SPVL	Vendredi 3 septembre	9h15	G304
1ere BAC PRO ANIM	Vendredi 3 septembre	9h15	G302
1ere BAC PRO AGOrA	Vendredi 3 septembre	9h30	G204 G202
1ere BAC PRO ASSP	Vendredi 3 septembre	9h45	C202 C200
1 ères ST2S	Vendredi 3 septembre	10h00	C113 C115
1 ères STMG	Vendredi 3 septembre	10h15	C202 C204
1 ère G – Term G	Vendredi 3 septembre	10h30	C112 C121
1ère STI2D – Term STI2D	Vendredi 3 septembre	10h45	C221 C219
1ere STL – Term STL	Vendredi 3 septembre	11h00	C215 C217

SITE COTY (1 place Germaine Coty au Havre) :**Lycée Professionnel : Appel dans le hall d'accueil**

Classes	Jour	Heure de rentrée	Salle
3 ^{ème} Prépa Métiers B	Jeudi 2 septembre	9h00	A 106 / A 110
2 ^{nde} CAP AEPE	Jeudi 2 septembre	9h15	A 112 / A114
2 ^{nde} CAP ATMFC	Jeudi 2 septembre	9h30	A 111
2 ^{nde} CAP PSR	Jeudi 2 septembre	9h45	A 109
2 ^{nde} CAP CSHCR	Jeudi 2 septembre	10h00	A 113
2 ^{nde} CAP OL	Jeudi 2 septembre	10h15	A 101
2 ^{nde} CAP EPC	Jeudi 2 septembre	10h30	A108
Terminale CAP ETL	Jeudi 2 septembre	10h30	A 214
2 ^{nde} BAC PRO EC	Jeudi 2 septembre	10h45	A104
2 ^{nde} BAC Pro TNE	Jeudi 2 septembre	11h00	A 102

1 ^{ère} BAC Pro EC	Vendredi 03 septembre	8h45	A 104
Term BAC Pro EC	Vendredi 03 septembre	9h00	A 114
Terminale CAP AEPE	Vendredi 03 septembre	9h15	A 102
Terminale CAP ATMFC	Vendredi 03 septembre	9h30	A 108
1 ^{ère} BAC Pro MELEC	Vendredi 03 septembre	10h00	A 110
1 ^{ère} BAC pro SN	Vendredi 03 septembre	10h00	A 111
Terminale BAC Pro MELEC	Vendredi 03 septembre	10h15	A 112
Terminale BAC Pro SN	Vendredi 03 septembre	10h15	A 113
Terminale CAP PSR	Vendredi 03 septembre	10h30	A 109
Terminale CAP CSHCR	Vendredi 03 septembre	10h30	A 212
Terminale CAP OL	Vendredi 03 septembre	10h45	A 101
Terminale CAP EPC	Vendredi 03 septembre	11h00	A 209

Enseignement supérieur : Appel en salle de réception

Classes	Jour	Heure de rentrée	Salle
1 BTS MECP	Jeudi 2 septembre	10h00	B 004
2 BTS MECP	Vendredi 3 septembre	9h45	B 001 / B 002 / B 003
1 BTS ELT	Vendredi 3 septembre	9h30	A 226
2 BTS ELT	Vendredi 3 septembre	8h30	A 226

SITE DU PARC (37 rue Général de Gaulle à Ste Adresse) :**Enseignement Supérieur :**

Classes	Jour	Heure de rentrée	Salle
1 BTS SAM	Jeudi 2 septembre	8h30	P 17
1 BTS MCO	Jeudi 2 septembre	10h30	P 12
1 BTS TO	Jeudi 2 septembre	9h30	P 13
1 BTS SP3S	Jeudi 2 septembre	10h00	P 14
1 BTS ESF	Jeudi 2 septembre	9h00	P 15
2 BTS TO	Jeudi 2 septembre	8h00	P 22
2 BTS ESF	Vendredi 3 septembre	8h30	P 12
2 BTS MCO	Vendredi 3 septembre	10h30	P 13
2 BTS SP3S	Vendredi 3 septembre	9h30	P 14
2 BTS SAM	Vendredi 3 septembre	9h00	P 15
DE CESF	Vendredi 3 septembre	10h00	Abbé Pierre

Vendredi 03 septembre : Une journée d'intégration est organisée pour toutes les classes des « primo entrants », repérées en italique dans les tableaux ci-dessus. Le programme détaillé est fourni ci-joint.

Lundi 06 septembre : Début des cours réguliers selon l'emploi du temps diffusé le premier jour.

3. TRANSPORTS

Pass LIA : Les sites de Gaulle et du Parc à Ste Adresse sont accessibles par les lignes de bus N° 1 et 4, ainsi que par le tramway A ou B (Arrêt Hôtel de ville puis ligne de bus N° 4, ou terminus de la plage puis ligne de bus n°1).

Le site Coty au Havre est accessible par la ligne du tramway A / direction Grand Hameau / station Mare Rouge ou par la ligne du bus n°6 / direction grand Hameau / arrêt Mare Rouge.

Le Havre Seine Métropole : la Communauté urbaine de l'Agglomération Havraise organise un transport scolaire pour les élèves domiciliés dans sa zone d'intervention :

<https://www.lehavreseinemetropole.fr/amonservice/demarche/inscription-aux-transport-scolaires>

La commune de **GONFREVILLE L'ORCHER** organise un service de cars. Les imprimés sont à retirer et à déposer à la Mairie de GONFREVILLE L'ORCHER.

Lignes régulières Faire l'inscription en ligne sur www.normandie.fr/transport-scolaire

SNCF : l'inscription sur le réseau SNCF se fera uniquement en ligne sur le site : <https://nomad.normandie.fr>,

4. EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE : DEPLACEMENTS ET PROGRAMME

La répartition géographique des différents sites d'activités sportives (stades, piscines) amène les élèves à effectuer des déplacements autonomes (sauf ceux de 3^{èmes} P.M. accompagnés parfois en autocar par les professeurs)

Nous vous informons que les textes officiels stipulent qu'en lycée, lors des déplacements individuels, la responsabilité seule de l'élève est engagée. L'assurance individuelle accident souscrite par le lycée avec la **MMA** couvre ce risque.

Si l'élève utilise un véhicule à moteur, l'assurance du véhicule le couvre. Vous pourrez prendre connaissance du programme d'éducation physique et sportive de votre enfant pour l'année scolaire à l'issue de la première séance d'E.P.S.

5. POINTS D'ATTENTION CONCERNANT LE REGLEMENT INTERIEUR :

Nous vous rappelons que :

- L'usage du tabac et de la cigarette électronique est totalement proscrit dans l'établissement.
- L'utilisation des téléphones portables et des appareils diffusant de la musique est autorisée uniquement à l'extérieur des bâtiments, ou à des fins pédagogiques durant un cours sous la responsabilité du professeur. En dehors de ces situations, ces appareils doivent être éteints et rangés. L'utilisation des objets non autorisés dans les bâtiments peut entraîner une confiscation.
- Les élèves portent des vêtements corrects, soignés et décents, adaptés à une vie scolaire et professionnelle. Le port du jogging est réservé aux cours d'EPS.
- Toute modification ponctuelle ou définitive de l'emploi du temps sera signalée sur le carnet de correspondance.

6. FOURNITURES SCOLAIRES

La liste des fournitures sera communiquée par chaque enseignant la semaine de la rentrée.